

psélf

*PLAN STRATÉGIQUE SUR
L'ÉDUCATION EN LANGUE FRANÇAISE*



Les objectifs stratégiques

Le domaine de l'Immigration vise l'inclusion des membres de la communauté issus d'une immigration récente ou lointaine par un plus grand accès tout le long de la vie à des programmes et services francophones qui leur sont destinés ainsi qu'une participation citoyenne accrue.

1. Les résultats immédiats visés :

A. un portrait de la situation en matière :

- d'inclusion des membres de la communauté francophone issus d'une immigration récente ou lointaine;
- d'accès tout le long de la vie aux programmes et services francophones favorisant leur inclusion;
- de participation citoyenne;

est dressé par un groupe d'expertises.

B. Les forces et les défis en matière :

- d'inclusion des membres de la communauté francophone issus d'une immigration récente ou lointaine;
- d'accès tout le long de la vie aux programmes et services francophones favorisant leur inclusion;
- de participation citoyenne;

sont identifiés par un groupe d'expertises.

2. Les résultats intermédiaires visés :

A. des indicateurs de pertinence en matière :

- d'inclusion des membres de la communauté francophone issus d'une immigration récente ou lointaine;
- d'accès tout le long de la vie aux programmes et services francophones favorisant leur inclusion;
- de participation citoyenne;

sont identifiés.

B. des ressources existantes en matière:

- d'inclusion des membres de la communauté francophone issus d'une immigration récente ou lointaine;

- d'accès tout le long de la vie aux programmes et services francophones favorisant leur inclusion;
 - de participation citoyenne;
- sont identifiées;
- C. les ressources existantes identifiées sont diffusées;
- D. des ressources manquantes en matière:
- d'inclusion des membres de la communauté francophone issus d'une immigration récente ou lointaine;
 - d'accès tout le long de la vie aux programmes et services francophones favorisant leur inclusion;
 - de participation citoyenne;
- sont identifiées;
- E. des ressources manquantes identifiées sont développées et diffusées.

3. Les résultats d'impact visés :

Les communautés francophones et acadiennes (CFA), en tenant compte des indicateurs de pertinence, ont développé ou révisé et mettent en œuvre leurs stratégies intersectorielles :

- d'inclusion des membres de la communauté francophone issus d'une immigration récente ou lointaine;
- d'accès tout le long de la vie aux programmes et services francophones favorisant leur inclusion;
- de participation citoyenne.

Les constats

(Dans cette section, faire la liste des constats importants qui se dégagent de la recherche, des enquêtes, des profils (scan), etc. et qui peuvent éclairer les démarches pour atteindre les objectifs stratégiques.)

Le domaine de l'immigration comprend plusieurs composantes qui sont toutes aussi complexes les unes que les autres. Prétendre vouloir faire le tour de la question dans ce portrait de la situation serait irréaliste et ne correspondrait pas aux besoins et aux fins de la planification stratégique sur l'éducation en langue française. Le portrait porte un regard sur la capacité des communautés francophones en situation minoritaire au Canada à répondre aux besoins et aux aspirations en matière d'éducation de leurs membres issus de l'immigration.

Mise en contexte

Au début des années 2000, les communautés francophones et acadiennes (CFA) se sont donné comme priorité nationale d'agir collectivement sur l'enjeu de l'immigration et de la diversité, comme vecteur essentiel de leur développement et de leur vitalité. Au cours de cette décennie et demi, elles se sont mobilisées sur plusieurs fronts : des efforts de recrutement à la mise en place de réseaux et de services d'accueil et d'établissement, de la sensibilisation à la diversité au travail d'inclusion économique, sociale et culturelle des nouveaux arrivants.

Le dossier de l'immigration francophone trouve ses origines dans la tournée pancanadienne *Dialogue*, organisée par la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada en 1999-2000. Bien que cette initiative ait notamment eu pour objectif d'effectuer des consultations nationales sur l'avenir des CFA et les liens entre celles-ci et d'autres composantes de la société canadienne, elle a rapidement permis de constater l'importance des questions de l'immigration et de la diversité pour l'épanouissement des communautés.

C'est grâce aux efforts conjoints des communautés et des gouvernements que le Comité directeur conjoint CIC-CFSM (créé en 2002) a élaboré un *Cadre stratégique pour favoriser l'immigration au sein des CFSM* (2003), suivi d'un *Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des CFSM* (2006). Les objectifs identifiés dans le Plan stratégique continuent de guider les orientations stratégiques et initiatives de CIC et des communautés en matière d'immigration au sein de nos collectivités.

Quelques prémisses

D'entrée de jeu, il faut qu'un portrait de la situation en matière de l'immigration au sein du milieu scolaire francophone tienne compte de certaines prémisses :

1) Les immigrants doivent avoir accès à divers programmes et services afin de s'intégrer pleinement à la société d'accueil, et d'être en mesure de participer pleinement à diverses activités et institutions au sein des CFA. Comme aucun intervenant ne peut, à lui seul, répondre à tous ces besoins, l'engagement des CFA en matière d'immigration francophone doit se faire par l'entremise d'une **approche de collaboration multisectorielle**, incluant divers intervenants (gouvernements, secteurs, communautés).

2) Les efforts des CFA en matière d'immigration francophone s'articulent autour de **deux pôles : l'immigrant et la communauté**. Dans cette optique, l'inclusion et la participation citoyenne dépendent autant de l'appui aux immigrants et à leurs familles que de la sensibilisation et du renforcement des capacités des CFA comme communautés d'accueil.

3) Dans le cadre du présent portrait, l'accès tout le long de la vie aux programmes et services francophones favorisant l'inclusion des membres de la communauté francophone issus d'une immigration récente ou lointaine repose sur **deux continuums : celui de l'immigration et celui de l'éducation**. Le continuum de l'immigration – qui comprend toutes les étapes du parcours de l'immigrant – débute au moment de la promotion et du recrutement à l'étranger, s'étend à l'accueil et l'établissement au Canada, et se poursuit jusqu'à l'intégration économique et sociale, la rétention, voire l'obtention de la citoyenneté. Pour sa part, le continuum de l'éducation débute à la petite enfance et inclut autant les niveaux primaire et secondaire que celui du postsecondaire et du développement des compétences tout au long de la vie. À noter, l'éducation postsecondaire comprend les études collégiales et universitaires, ainsi que les formations professionnelles et techniques.

Inclusion ou intégration?

Les concepts d'inclusion et d'intégration sont abondamment utilisés dans la recherche sur l'immigration; toutefois, le sens accordé à ces termes varie d'un auteur à un autre. Le groupe de travail sur l'immigration a privilégié le terme inclusion pour fixer les objectifs en matière d'éducation et d'immigration. On pourrait définir le concept d'inclusion sociale des immigrants ainsi : dispositions mises en place par une société d'accueil pour faire en sorte que les personnes ou les collectivités issues de l'immigration soient des participants à part entière dans la communauté où elles résident, interviennent, existent, notamment aux niveaux économique, social, culturel et politique de celle-ci. Ainsi, pour les fins de ce document, le terme inclusion sera associé au rôle et aux responsabilités de la communauté d'accueil.

La prise de conscience citoyenne des personnes issues de l'immigration par rapport à leurs obligations envers la communauté d'accueil peut engendrer de leur part une démarche d'intégration à la vie et au développement de la collectivité. Une intégration complète et approfondie implique une intégration dans trois grands domaines, soit le domaine institutionnel, le domaine économique et la sphère sociale/communautaire/culturelle. On pourrait définir le concept d'intégration des immigrants ainsi : une démarche par laquelle une personne issue de l'immigration s'engage à comprendre, à s'adapter, à participer et à contribuer à la vie institutionnelle, économique, sociale et communautaire de la société qui l'accueille. Ainsi, pour les fins de ce document, le terme intégration sera associé au rôle et aux responsabilités des membres de la communauté issus de l'immigration.

L'inclusion sociale et l'intégration à la société d'accueil sont des processus inter reliés et bidirectionnels. En d'autres termes, pour qu'un citoyen immigrant soit engagé dans une démarche d'intégration à la société d'accueil, il faut que celle-ci mette en place des conditions d'inclusion.

À retenir

- *En matière d'immigration, les CFA travaillent dans la continuité des efforts menés depuis le début des années 2000. Ces efforts s'inscrivent dans une approche de collaboration multisectorielle, s'articulent sur deux pôles (l'immigrant et la communauté d'accueil) et comprennent deux notions de continuum : le continuum de l'immigration et le continuum de l'éducation.*
- *L'inclusion : dispositions mises en place par une société d'accueil pour faire en sorte que les personnes ou les collectivités issues de l'immigration soient des participants à part entière dans la communauté où elles résident, interviennent, existent, notamment aux niveaux*

économique, social, culturel et politique de celle-ci.

- *L'intégration : démarche par laquelle une personne issue de l'immigration s'engage à comprendre, à s'adapter, à participer et à contribuer à la vie institutionnelle, économique, sociale, culturelle et communautaire de la société qui l'accueil.*
- *Pour qu'un citoyen immigrant soit engagé dans une démarche d'intégration à la société d'accueil, il faut que celle-ci mette en place des conditions d'inclusion.*

Les immigrants et le système d'éducation de langue française

Les études portant sur les élèves issus de l'immigration dans les écoles de langue française des CFA sont peu nombreuses et offrent un portrait plutôt fragmentaire de la situation. Celles-ci dressent le portrait démographique des nouveaux arrivants francophones, documentent l'impact du bouleversement du paysage scolaire, évaluent les besoins des différents partenaires éducatifs et rapportent certaines mesures ou initiatives mises en place pour favoriser l'accueil et l'adaptation des jeunes immigrants. Malgré le nombre restreint d'études sur la situation des enfants de parents réfugiés dans les écoles des CFA, quelques recherches sur la question ont réussi à faire ressortir les défis actuels rencontrés, d'un côté, par le personnel enseignant et l'administration scolaire et, de l'autre côté, par les élèves immigrants et leurs familles.

○ *L'adaptation à l'école*

Plusieurs recherches ont été menées sur la question de l'adaptation à l'école. Ces recherches démontrent que le niveau de difficulté à s'adapter à l'école peut varier, d'une part, selon chaque groupe d'immigrants en fonction des origines, du parcours migratoire, des expériences sociales et scolaires antérieures, de la langue, de la culture et, d'autre part, selon les pratiques d'accueil des immigrants dans le milieu scolaire. Selon plusieurs chercheurs, le nœud du problème réside dans les représentations sociales que se font les immigrants face à l'école et celles que se fait le personnel scolaire face à la diversité culturelle. Dans le premier cas, les chercheurs Diane Farmer et Normand Labrie (*Immigration et francophonie dans les écoles ontariennes : comment se structurent les rapports entre les institutions, les parents et le monde communautaire? 2008*) démontrent que « les attentes de l'école ne sont pas toujours comprises ou adaptées à la réalité des familles immigrantes qui doivent composer avec de nouvelles normes sociales, notamment dans la façon de communiquer avec le personnel enseignant et administratif de l'école. La maîtrise partielle de la langue française par les parents issus de l'immigration et d'autres caractéristiques liées à leur statut d'immigrants ou de réfugiés qui limitent parfois leurs ressources suffisent à créer une distance entre ces familles et l'établissement scolaire. » Dans le deuxième cas, les recherches démontrent que les approches prioritaires dans les écoles s'orientent vers une éducation multiculturelle axée sur la célébration des différences en

mettant souvent l'accent sur le folklore. Ces pratiques laissent peu de place à une approche plus critique qui permettrait de s'engager dans une réflexion sur la manière de concevoir et d'actualiser l'inclusion des immigrants. Une étude ethnographique (*Diane Gérin-Lajoie, Parcours identitaires et pratiques du personnel enseignant dans les écoles de langue française situées en milieu minoritaire. 2007*) permet de faire les constats suivants : 1 les enseignantes et les enseignants ne se sentent pas toujours outillés pour répondre à la diversité raciale, culturelle et linguistique; 2 la formation à l'enseignement ne semble pas adresser suffisamment la question de la diversité; 3 la diversité raciale et culturelle des élèves est souvent ignorée par le personnel enseignant; 4 on tend à évoquer la diversité lorsque celle-ci est synonyme de « problème »; 5 le discours du personnel n'est généralement pas critique et s'inscrit dans la philosophie de l'éducation multiculturelle, soit de « célébrer les différences ». Ces constatations font dire à Diane Gérin-Lajoie et Marianne Jacquet qu'à cet égard, une réflexion de fond s'impose sur la problématique de la diversité en milieu scolaire francophone minoritaire.

o *La petite enfance*

Comme pour les parents nés au Canada, les services francophones en développement de la petite enfance sont essentiels pour les parents immigrants. Ils constituent souvent le premier lieu d'accueil institutionnel où ils peuvent s'intégrer à la réalité de la société d'accueil et aux valeurs qui y sont prônées. Ces services destinés aux enfants de la naissance à l'âge scolaire aident les parents des familles immigrantes à s'intégrer tout en leur permettant de travailler, de retourner aux études ou de prendre le temps de s'installer dans leur nouvelle vie. Pour leurs enfants, les services francophones en développement de la petite enfance constituent souvent le premier lieu de familiarisation avec la culture du milieu d'accueil et avec la langue française et représente pour eux un endroit privilégié de socialisation. Pour l'ensemble des enfants qui fréquentent ces services, c'est une occasion de fraterniser avec des enfants d'origine culturelle autre que la leur.

Les écrits scientifiques portant sur des études effectuées auprès d'enfants immigrants en âge préscolaire sont quasi inexistantes. Toutefois, de façon générale, les enfants immigrants semblent s'adapter à leur nouvel environnement. De leur part, les parents ont unanimement affirmé s'intéresser au développement et à l'éducation de leur enfant. Par ailleurs, ils ont dit ne pas savoir toujours comment s'impliquer par manque de temps, à cause de travail ou de la nécessité de suivre des formations linguistiques. Quant à l'effet des services sur l'enfant d'âge préscolaire, les parents les voient surtout d'un œil positif, manifestant tout de même des réserves quant à certaines façons de faire qui sont différentes dans leur culture. La recherche révèle que les données relatives à la situation des parents comme le niveau d'éducation de

ceux-ci, le fait qu'ils se sentent intégrés ou non et leur capacité à parler français semblent affecter le développement de l'enfant. Bien qu'il soit possible d'identifier des convergences entre les parents et enfants immigrants, peu importe le statut d'immigration (p. ex. immigrants économiques, regroupement familial, réfugiés), certains d'entre eux – dont notamment des réfugiés – ont des besoins particuliers et font face à des défis supplémentaires en matière d'intégration et de développement.

Comme dans tous les lieux d'éducation, la formation interculturelle est essentielle pour travailler dans ce domaine; l'éducation interculturelle suppose un processus de sensibilisation à la diversité culturelle de tous les intervenants du réseau. Ceux-ci doivent relever le défi majeur de développer chez les enfants et les adultes l'ouverture d'esprit nécessaire à l'adaptation dans une société pluraliste, tout en travaillant en partenariat avec les parents et les organismes communautaires. Une telle collaboration exige de part et d'autre d'être à l'écoute et d'entrer dans une dynamique de communication bilatérale.

o *Le primaire et secondaire*

Le rendement scolaire des jeunes issus de l'immigration a fait l'objet de plusieurs études rapportées dans la littérature sur l'intégration des jeunes immigrants dans le système scolaire des communautés de la francophonie canadienne. Au-delà de l'adaptation scolaire des élèves et de leur famille, le défi principal que doit relever l'école de langue française demeure celui de la réussite de l'élève immigrant, en passant par l'actualisation de son plein potentiel et son bien-être au sein de sa communauté d'accueil. Du point de vue de plusieurs jeunes issus de l'immigration, point de vue corroboré par leurs parents, l'école est un lieu d'instruction, de socialisation et de qualification. Plusieurs d'entre eux associent la réussite à l'école à un pragmatisme qui s'explique par le besoin de s'intégrer complètement à la société d'accueil et en particulier par le besoin de s'intégrer économiquement.

Devant de telles ambitions, l'école doit s'ajuster de sorte qu'elle prenne en compte les besoins de sa population immigrante. Anne Robineau (*État des lieux sur l'intégration des élèves issus de l'immigration dans les écoles de langue française en situation minoritaire. Recension des écrits. 2010*) rapporte que certains conseils scolaires francophones ont moins d'expérience en matière d'accueil et d'accompagnement des élèves immigrants. Selon elle, les recherches ont surtout souligné le manque de préparation du personnel enseignant et administratif ainsi que le manque de ressources à l'égard de la diversité culturelle et par conséquent à l'égard de la réussite des élèves issus de l'immigration. Toutefois, lors d'entrevues menées auprès des conseils scolaires et les directions d'écoles, Ronald Bisson (*Intégration des jeunes réfugiés en milieu scolaire dans les communautés francophones en situation minoritaire de cinq provinces : Colombie-Britannique, Saskatchewan,*

Manitoba, Ontario, Nouvelle-Écosse. 2013) rapporte que les conseils scolaires ont indiqué que grâce aux programmes d'accueil et d'appui aux jeunes immigrants, presque tous ceux qui ont un retard scolaire arrivent à rattraper ce retard dans un délai convenable. Parmi d'autres services offerts dans les écoles, on compte par exemple des sessions de formation pour le personnel des écoles; des ateliers d'information destinés aux parents, tuteurs ou tutrices; la référence des familles nouvellement arrivées vers les différents services d'établissement existant dans la communauté et des classes d'accueil pour les élèves accusant un retard scolaire.

Comme le souligne Ronald Bisson, les collaborations entre les conseils scolaires et les organismes communautaires sont également essentielles pour favoriser l'inclusion des familles immigrantes, assurer l'accès de ces dernières aux programmes et services, et contribuer à la mise en œuvre des initiatives des ministères de l'Éducation. Au cours des dernières années, les membres et partenaires des Réseaux en immigration francophone (RIF) ont collaboré à l'élaboration d'un grand nombre de ressources et initiatives, à l'intention des élèves et des familles immigrantes ainsi que du personnel enseignant et des communautés. Pour n'en nommer que quelques exemples, notons : activités de sensibilisation dans les écoles; semaine d'orientation à l'intention des nouveaux arrivants; trousse présentant les ressources disponibles dans les écoles et les communautés; guides à l'intention des parents des élèves nouveaux arrivants; manuels à l'intention des enseignants au sujet des curriculums scolaires dans certains pays d'Afrique francophone; événements sportifs, etc. L'élaboration et la prestation de ces ressources et initiatives sont facilitées par le fait que des représentants des organismes d'accueil et d'établissement, des conseils scolaires et divers autres organismes communautaires sont rassemblés au sein des RIF.

o *Le postsecondaire*

Les études postsecondaires représentent à la fois la suite du continuum de l'éducation et une porte d'entrée pour bon nombre d'immigrants qui viennent au Canada. Selon Teresa Abada (*Différences entre les groupes dans les niveaux de scolarité des enfants d'immigrants, Statistique Canada. 2008*) ainsi que Garnett Picot et Feng Hou (*Préparation à la réussite au Canada et aux États-Unis : Les déterminants du niveau de scolarité atteint par les enfants d'immigrants, Statistique Canada. 2011*), les enfants de parents immigrants de la plupart des groupes de régions d'origine affichent des niveaux de scolarité et des taux de diplomation universitaire plus élevés que les enfants de parents nés au Canada. Les immigrants récents ont souvent tendance à considérer l'éducation postsecondaire comme un moyen d'intégration et d'ascension sociale et économique. De plus, les établissements postsecondaires accueillent des chercheurs et des étudiants internationaux d'expression française, dont plusieurs font la transition vers la résidence permanente et s'intègrent au sein des communautés.

Toutefois, au-delà de l'argument de l'accroissement du poids démographique des francophones par l'immigration, les communautés d'accueil par le biais de leurs établissements éducatifs, en collaboration avec la communauté, ont la responsabilité d'accompagner les étudiants internationaux en les appuyant dans leur démarche d'intégration. Dans cette optique, le réseau des institutions postsecondaires de la francophonie canadienne a entrepris un processus pour accroître et bonifier l'offre actuelle de programmes et de services aux immigrants d'expression française afin de favoriser l'intégration économique de ces derniers. Selon une étude commandée par les partenaires du palier postsecondaire (*Rapport de la démarche en vue d'établir des collaborations pour l'offre de services aux étudiants internationaux et aux immigrants d'expression française dans les communautés de la francophonie canadienne. 2013*), et ce, par l'entremise du CNFS, l'offre des programmes et services aux immigrants d'expression française varie d'un endroit à l'autre et d'une région à l'autre au Canada. Cependant, de façon générale, les programmes et services s'articulent autour des quatre grandes catégories : 1 recrutement et orientation (orientation des étudiants internationaux, recrutement explicite des immigrants, préparation à la vie collégiale et universitaire canadienne); 2 services intra-institutionnels (personne contact pour les immigrants ou étudiants internationaux, système d'évaluation des compétences et acquis, formation linguistique en français et en anglais, formation d'appoint pour les professions réglementées, appui pédagogique aux étudiants, formation sur l'appartenance canadienne); 3 liens avec le marché de l'emploi (services d'employabilité, formation et appui à l'entrepreneuriat, planification de carrière); 4 liens avec la communauté (partenariats communautaires établis, compétences interculturelles à l'intention des immigrants et des communautés d'accueil, services d'établissement et intégration communautaire).

À retenir

L'adaptation scolaire

- Une question de représentation sociale
 - Des parents et familles immigrantes face aux nouvelles normes sociales
 - des jeunes immigrants face au rôle de l'école
 - du personnel scolaire face à la diversité culturelle

La petite enfance

- Un lieu essentiel de socialisation et de familiarisation avec la culture et la langue
- Des programmes et services qui permettent aux parents immigrants de poursuivre leur démarche d'intégration à la société canadienne
- Le personnel en développement de la petite enfance a besoin de formation interculturelle

Le primaire et secondaire

- Les écoles, les conseils scolaires et les organismes communautaires doivent s'adapter pour

prendre en compte les besoins de la population immigrante

- l'école est perçue par les jeunes immigrants et leur famille comme un lieu d'instruction, de socialisation et de qualification
- l'école de langue française instruit dans un contexte de socialisation linguistique, culturelle et citoyenne
- de nombreux services et programmes sont offerts dans les écoles et en collaboration avec les organismes communautaires pour favoriser l'intégration des élèves et familles issus de l'immigration

Le postsecondaire

- Le postsecondaire est à la fois la suite du continuum de l'éducation et une porte d'entrée pour l'immigration francophone
- Les établissements postsecondaires, en collaboration avec les communautés, ont la responsabilité d'accompagner les étudiants internationaux en les appuyant dans leur démarche d'intégration
- Le réseau des institutions postsecondaires de la francophonie canadienne a entrepris un processus pour accroître et bonifier l'offre actuelle de programmes et de services à l'intention des étudiants internationaux et des immigrants, regroupés autour de quatre grandes catégories :
 - Recrutement et orientation
 - Services intra-institutionnels
 - Liens avec le marché de l'emploi
 - Liens avec la communauté

La langue, la culture et l'identité

○ *Le français, langue commune*

La langue constitue un des marqueurs identitaires les plus importants. C'est ce premier marqueur identitaire qui détermine en partie les relations qui vont s'établir entre différents locuteurs. Or, en situation minoritaire, où la langue officielle est déjà menacée, le rapport avec les autres langues, celle de la majorité et celles des citoyennes et des citoyens venus d'ailleurs, s'avère complexe et peut parfois être source de conflit. Pour bien comprendre la dynamique langagière du Canada, il est essentiel de reconnaître les facteurs démographique, économique, politique, historique et idéologique qui ont joué un rôle important pour établir le prestige et la reconnaissance de la langue française en l'inscrivant dans la loi et en constituant la dualité linguistique en principe fondamental du Canada. De plus, le système éducatif de langue

française s'est vu confié de façon constitutionnelle le mandat du maintien de la langue et de la culture, dans des circonstances qui favoriseront le développement de la communauté.

Dans un tel contexte, une réflexion de fond s'impose sur la diversité linguistique en milieu scolaire francophone minoritaire. Afin d'alimenter cette réflexion, il importe de prendre en compte certains éléments. Dans un premier temps, il est essentiel pour la communauté d'accueil de comprendre les motivations qui poussent les immigrants à adopter une langue en particulier. Plusieurs citoyennes ou citoyens canadiens issus de l'immigration ont confié ne pas avoir d'hésitation à tendre vers le bilinguisme ou le plurilinguisme reconnaissant les multiples avantages de connaître plus d'une langue. Pour plusieurs d'entre eux, la problématique entourant le bilinguisme est une réalité typiquement canadienne. Selon Charles Castonguay, mathématicien et démographe, (*Apport de l'immigration aux populations francophones hors Québec. 2008*) le pourcentage d'immigrants francophones à l'extérieur du Québec qui adoptent l'anglais comme langue d'usage à la maison s'élève à environ 50% et que cela s'applique aussi bien aux ressortissants de la France que de l'Afrique. Il s'agit là d'un taux d'anglicisation plus élevé encore que celui des francophones nés au Canada. Le choix de l'anglais comme langue d'usage est lié directement à la démarche d'intégration économique des immigrants y compris les immigrants francophones. De plus, il arrive souvent que les immigrants confient ne pas être investis de la responsabilité de défendre la langue française. Plusieurs chercheurs (*Cités par Françoise Armand dans La dimension linguistique des enjeux interculturels : de l'Éveil aux langues de l'éducation plurilingue. 2008*) ont démontré que chez certains enfants, la non-reconnaissance de l'existence de la langue de la famille (qu'il s'agisse d'une langue de l'immigration, d'une langue régionale, d'une langue des communautés autochtones ou autres), différente de celle de l'école, peut se traduire par une « insécurité linguistique », un sentiment de discrimination, une baisse de l'estime de soi, ainsi que par des difficultés à transférer des acquis cognitifs et langagiers d'une langue à l'autre. S'appuyant sur les résultats de recherches menées auprès d'élèves immigrants en milieu pluriethnique, ces chercheurs soulignent que l'école se doit de tenir compte du caractère multilingue de l'environnement social et doit miser sur l'exploitation des connaissances linguistiques des élèves.

Afin de répondre aux besoins des immigrants en matière de langue tout en poursuivant le mandat des écoles de langue française, certaines provinces canadiennes dont le Québec et la Colombie Britannique ont opté pour des programmes d'éveil aux langues (Language Awareness). Les objectifs de ces programmes consistent à : a) développer des attitudes positives face à la diversité linguistique et culturelle, b) permettre le développement d'habiletés de réflexion sur la langue, c) faciliter, en milieu pluriethnique, la reconnaissance et la légitimation des langues d'origine des enfants immigrants allophones, d) faciliter

l'apprentissage du français et la prise de conscience du rôle social et identitaire du français langue commune. Selon Françoise Armand et Erica Maraillet (*dans : La dimension linguistique des enjeux interculturels : de l'Éveil aux langues de l'éducation plurilingue. 2008*), l'implantation du programme d'éveil aux langues a montré que des élèves de la fin de l'enseignement primaire développent une conscience sociolinguistique aiguë des enjeux linguistiques environnants, qu'ils perçoivent leur bi/pluralisme comme des compétences plurilingues appréciables et qu'ils sont favorables au maintien de la diversité linguistique.

o *La question identitaire*

Le dilemme entre le respect du mandat des écoles de langue française et la reconnaissance de la diversité chez les immigrants est le même lorsqu'il est question de culture et d'identité. Les institutions d'éducation de la communauté d'accueil qui se veulent inclusives ont opté pour une éducation interculturelle conçue comme une réponse aux défis posés par l'immigration. Dans un article rapporté par Anne Robineau (*dans État des lieux sur l'intégration des élèves issus de l'immigration dans les écoles de langue française en situation minoritaire. Recension des écrits. 2010*), Marie-Josée Berger exprime certaines craintes. Selon elle, les écoles de langue française qui incluront la pluriethnicité raciale et culturelle devront toujours être vigilantes quant à leur propre identité culturelle et linguistique. Elle recommandait, entre autres, que, pour bien jouer ce rôle d'inclusion, ces écoles devraient adopter comme stratégies une meilleure connaissance de leur clientèle et une plus grande compréhension des différences culturelles. Selon Françoise Armand (*La dimension linguistique des enjeux interculturels : de l'Éveil aux langues de l'éducation plurilingue. 2008*) au début, l'éducation interculturelle se traduisait principalement par la valorisation de la spécificité des différentes cultures ce qui avait comme conséquence de renforcer des catégorisations culturelles et ainsi favoriser la ghettoïsation et la folklorisation. Or pour que l'éducation interculturelle contribue au développement du caractère inclusif des institutions d'éducation, les écoles doivent miser sur une conscientisation citoyenne francophone au sein d'une société démocratique largement marquée par le pluralisme et l'immigration. L'accent n'est alors plus mis sur les cultures particulières des élèves, mais sur leurs relations, en tant que porteurs de cultures, sur leurs interactions sociales au sein d'une société pluriculturelle et sur différents éléments relatifs à la citoyenneté, tels que le sens politique de la participation à la vie des institutions de la société d'accueil ainsi que la sensibilité aux enjeux linguistiques et culturels de la société d'accueil. Christiane Gohier (*Éducation et fragmentation identitaire : à la recherche d'un centre de gravité. 2006*) ajoute que si l'école de langue française veut former une personne avec des assises culturelles fondées sur un sentiment d'appartenance, elle veut aussi former une citoyenne ou un citoyen capable de s'associer à tous les autres membres de la société et d'investir l'espace public, une citoyenne ou un citoyen apte au « vivre-ensemble ». La

concrétisation de cette conception de l'interculturel s'appuie sur la mise en œuvre d'une approche culturelle de l'enseignement. Le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC) a développé un Cadre pancanadien pour l'appropriation de la culture dans les écoles de langue française. Le document de fondement de ce cadre présente le modèle du processus dynamique d'appropriation d'une culture francophone en évolution. Le modèle qui s'appuie sur un ensemble de compétences culturelles, interculturelles et transculturelles, tient compte des interactions entre les diverses cultures en présence. Selon cette approche, les jeunes s'approprient la culture francophone pluraliste et renouvelée par une participation active au développement d'une culture en devenir. C'est ainsi qu'ils conservent et affirment leur identité construite à partir de leur histoire personnelle et de leurs interactions avec le monde qui les entoure et avec les autres cultures composant la francophonie canadienne.

À retenir

L'éducation en langue française au Canada évolue dans le contexte législatif des langues officielles et l'école de langue française a pour mandat de maintenir la langue et la culture dans des circonstances qui favorisent le développement de la communauté francophone.

La langue, la culture et l'identité

- Les institutions d'éducation doivent miser sur des approches d'éducation interculturelle.
 - en étant vigilante quant à leur mission et leur propre identité culturelle et linguistique
 - en misant sur des programmes qui favorisent l'éveil aux langues
 - en mettant l'accent sur la relation entre les différentes langues et les différentes cultures
 - en favorisant l'éducation à la citoyenneté
 - en misant sur une approche culturelle de l'enseignement

La collaboration

Tous les auteurs qui ont tenté de proposer des réponses aux défis posés par l'immigration ont parlé de la nécessité de la collaboration entre les différents acteurs et les différents réseaux qui peuvent contribuer directement ou indirectement au succès de l'inclusion et de l'intégration des immigrants dans les CFA. Dans leur rapport final (*Intégration des jeunes réfugiés en milieu scolaire dans les communautés francophones en situation minoritaire de cinq provinces : Colombie-Britannique, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Nouvelle-Écosse. 2013*) soumis à la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA), Ronald Bisson et Patricia Ahouansou font une série de recommandations qui ont toutes pour toile de fond la collaboration et le partenariat. Les auteurs recommandent notamment que les fournisseurs de services dans les domaines de

l'accueil et de l'établissement des immigrants, de la santé, de l'éducation et des services sociaux travaillent davantage en partenariat tout en renforçant la notion de compétences culturelles dans toutes leurs pratiques. Ils suggèrent que la FCFA travaille de près avec la FNCSF afin de mieux cerner les besoins relativement à l'offre de services aux enfants de parents réfugiés et aux autres jeunes issus de l'immigration.

Plusieurs partenariats existent déjà au sein des CFA en matière d'immigration, de francophonie et d'éducation. Parmi ceux-ci, les **Réseaux en immigration francophone (RIF)** sont des mécanismes de collaboration qui assurent la coordination de tous les efforts et la concertation entre tous les intervenants dans l'ensemble du pays. Les RIF ne sont pas des organismes, mais plutôt des regroupements d'organismes, qui ont pour mandat notamment d'assurer une concertation et promouvoir des partenariats avec des intervenants de différents secteurs dans l'atteinte des objectifs visant le continuum de l'immigration.

La majorité des RIF évoluent au sein de l'organisme porte-parole francophone provincial ou territorial, qui est membre de la FCFA. Ainsi, les organismes porte-parole assurent un rôle prépondérant à la fois dans la gestion des RIF et auprès d'autres intervenants clés comme les gouvernements provinciaux et territoriaux, les réseaux institutionnels de nos communautés, etc.

On ne saurait négliger non plus, au-delà des RIF et des organismes porte-parole, le rôle des membres du **Forum des leaders**. Ce regroupement de 43 organismes et institutions de la francophonie, coordonné par la FCFA et chargé de mettre en œuvre le Plan stratégique communautaire national, rassemble des intervenants (et leurs réseaux respectifs dans les provinces/territoires) dans une variété de secteurs, dont l'enseignement postsecondaire, la santé, le développement économique, les conseils scolaires, les municipalités francophones et bilingues, etc. Plusieurs de ces organismes sont engagés, dans leurs domaines respectifs, en matière d'immigration francophone. En juin 2013, le Forum a tenu une rencontre d'une journée sur la thématique de l'immigration francophone.

À l'automne 2013, la FCFA a mis sur pied une nouvelle gouvernance communautaire en matière d'immigration francophone. En effet, afin de renforcer l'action concertée des communautés, la FCFA a créé une nouvelle **Table nationale de concertation communautaire en immigration francophone**. Misant sur les structures déjà établies au sein des communautés en matière d'immigration francophone, de façon à favoriser l'arrimage des initiatives dans l'ensemble du pays, la Table nationale est composée de 12 membres œuvrant à divers niveaux d'intervention et au sein de secteurs clés. Elle est chargée entre autres d'identifier les enjeux et les priorités en matière d'immigration francophone, d'assurer l'arrimage des actions aux niveaux national, provincial/territorial et local et entre divers secteurs, et de fournir un portrait clair des réalités

de l'immigration francophone telles qu'elles se vivent d'un bout à l'autre du pays. Elle fait aussi le lien entre les communautés et CIC et le **Comité conjoint CIC-CFSM**, lui aussi mis sur pied à l'automne 2013.

La **Table nationale sur l'éducation** est un regroupement auquel participent des organismes nationaux œuvrant directement ou indirectement dans le domaine de l'éducation de langue française. Cette table a pour mandat de favoriser les échanges d'informations sur des dossiers d'intérêt commun et éviter ainsi les dédoublements; de faciliter les partenariats selon les champs de compétence de chacun; de tenir compte des besoins des communautés francophones et acadiennes en matière d'éducation afin de développer des positions et des stratégies communes dans les dossiers à connotation nationale; de permettre l'arrimage des besoins des organismes en matière d'éducation selon les axes, les domaines, les stratégies ou les chantiers identifiés; de veiller à l'arrimage des stratégies de la Table avec les autres stratégies nationales ayant des impacts sur l'éducation; d'agir comme groupe conseil en matière d'éducation auprès des institutions nationales concernées. Au chapitre de la collaboration, la Table nationale sur l'éducation a créé un projet rassembleur qui a pris la forme de l'École communautaire citoyenne. La vision de l'ÉCC est une invitation à la collaboration et au partenariat entre l'école et la communauté afin de percevoir et de faire les choses de façon différente. Elle représente une transformation sociale que ni le système d'éducation, ni aucune composante de la communauté ne pourrait réussir individuellement. Le succès de l'ÉCC est tributaire de la collaboration et du leadership exercés par l'ensemble des acteurs.

Le **Comité tripartite** a été mis sur pied suite au Sommet des intervenantes et des intervenants en éducation de langue française en milieu minoritaire de 2005. Ce Comité regroupe les trois parties prenantes en matière d'éducation, soit les conseils scolaires et les organismes communautaires, les ministères de l'Éducation des provinces et territoires et le gouvernement du Canada. Le mandat du Comité tripartite est de faciliter la mise en œuvre du plan stratégique sur l'éducation en langue française en mettant au point une structure de collaboration, des mécanismes de suivi et de reddition de comptes. Le présent portrait de la situation en matière d'immigration et d'éducation relève du groupe de travail sur l'immigration mis sur pied par le Comité tripartite.

Enfin, l'**Alliance des établissements postsecondaires de la francophonie canadienne en immigration**, rassemble 13 membres, soit : Collège universitaire Glendon, Campus Saint-Jean, Collège Boréal, Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, Collège Éducacentre, Cité collégiale, Réseaux des cégeps et des collèges francophones du Canada, Services emploi et formation de l'Association franco-yukonnaise, Université d'Ottawa, Université de Moncton, Université de Saint-Boniface, Université Sainte-Anne et Université Simon Fraser. Mise sur pied par le Consortium national de formation en santé (CNFS) et l'Association des universités de la

francophonie canadienne (AUFC), l'Alliance poursuit quatre objectifs : « rehausser le profil et favoriser le positionnement des établissements postsecondaires de la francophonie canadienne à l'international; collaborer au développement, à la planification et à la mise en œuvre d'initiatives en immigration pour répondre aux besoins des clientèles ciblées; promouvoir le rôle collectif des établissements postsecondaires de la francophonie canadienne en regard de l'immigration dans les communautés francophones; faciliter les relations avec les organismes et les partenaires des communautés pour contribuer à l'effort collectif visant l'intégration économique, sociale et culturelle des immigrants d'expression française » (*Alliance des établissements postsecondaires de la francophonie canadienne en immigration : Mission, valeurs, objectifs et champs d'activités*, ébauche du 6 janvier 2014).

Les CFA disposent de structures de qualité pour collaborer et mettre en commun les ressources nécessaires pour assurer un établissement réussi des familles immigrantes et pour pourvoir à leurs besoins éducationnels. Le succès du déploiement de ces structures réside dans la collaboration. Dans le cadre de référence de l'École communautaire citoyenne, on peut lire que la collaboration va bien au-delà de la communication, du réseautage, de la coopération ou de la coordination. Celle-ci fait référence à une relation mutuellement bénéfique entre deux parties ou plus pour atteindre des objectifs en assumant collectivement la responsabilité, l'autorité et l'imputabilité quant à l'atteinte de résultats définis conjointement. La raison d'être de la collaboration est de créer une vision commune et des stratégies collectives pour faire face à des enjeux qui dépassent largement la compétence de n'importe quelle des parties en particulier.

À retenir

Tous les auteurs ont parlé de la nécessité de la collaboration entre les différents acteurs et les différents réseaux.

Des structures de collaboration existantes

- Les Réseaux en immigration francophone
- Le Forum des leaders
- La Table nationale de concertation communautaire en immigration francophone et le Comité CIC-CFSM
- La Table nationale sur l'éducation
- Le Comité tripartite
- L'Alliance des établissements postsecondaires de la francophonie canadienne en immigration

La raison d'être de la collaboration est de créer une vision commune et des stratégies collectives pour faire face à des enjeux qui dépassent largement la compétence de n'importe quelle des parties en particulier.

Les forces

(Dans cette section, décrire les réalisations, les acquis, les réussites, les capacités, etc. qui contribuent à l'atteinte des objectifs stratégiques.)

Une structure partenariale solide

Les communautés francophones en situation minoritaire disposent d'un ensemble de structures organisationnelles qui favorise l'établissement de partenariats stratégiques. Une exploitation accrue de ces structures partenariales ainsi que des liens entre elles permettra de trouver collectivement les réponses aux défis posés par l'immigration tout en misant sur le caractère inclusif des communautés d'accueil et sur l'intégration des immigrants au développement de cette communauté. En matière d'immigration et d'éducation en langue française, la structure partenariale des communautés francophones en situation minoritaire s'articule entre autres autour :

- des Réseaux en immigration francophone
- du Forum des leaders
- de la Table nationale de concertation communautaire en immigration francophone
- de la Table nationale sur l'éducation
- du Comité tripartite
- de l'Alliance des établissements postsecondaires de la francophonie canadienne en immigration

Des ressources de qualité

Lors d'entrevues menées auprès du personnel administratif des écoles et des conseils scolaires de langue française, les répondants ont su nommer plusieurs éléments de réussite dans le cadre de l'offre de services aux élèves immigrants. En plus du dévouement du personnel scolaire et du personnel d'appui, ils ont souligné la collaboration avec de nombreux partenaires éducatifs entre autres dans l'élaboration d'outils pédagogiques, dans le développement d'initiatives pour appuyer l'intégration des jeunes, dans la mise sur pied de programmes d'accueil. Ces réussites ont laissé des traces sous la forme de ressources de qualité. Parmi les catégories de ressources nous trouvons des guides et des modules de formation pour le personnel des écoles, des guides à l'intention des élèves et des parents nouveaux arrivants, des programmes d'appui aux nouveaux arrivants, des programmes d'actualisation linguistique, etc. L'élaboration et la diffusion d'un répertoire de ces ressources seraient utiles pour les communautés d'accueil engagées dans un processus d'inclusion et d'intégration des immigrants.

Des pratiques gagnantes

Plusieurs communautés francophones en situation minoritaire, pour faire face à une immigration importante au cours des dernières décennies, ont dû développer des stratégies d'accueil et d'accompagnement des immigrants. En matière d'éducation et d'adaptation à l'école, plusieurs bonnes pratiques ont été recensées par les chercheurs. Parmi ces pratiques gagnantes, l'une d'elle a retenu l'attention de plusieurs observateurs. Il s'agit du programme de travailleuses et travailleurs en établissement dans les écoles (TÉÉ). Les

TÉÉ font le pont entre l'école, la famille et la collectivité. Pour construire ce pont, les TÉÉ :

- entrent en contact avec les parents, les tutrices et les tuteurs nouvellement arrivés (et les jeunes des écoles secondaires) pour les aider à répondre à leurs besoins en matière d'établissement;
- dirigent les familles vers des ressources communautaires plus spécialisées, au besoin;
- offrent des séances d'information de groupe aux parents, aux tutrices et aux tuteurs et aux jeunes nouvellement arrivés, souvent en partenariat avec le personnel de soutien;
- aident le personnel de soutien à comprendre les besoins des personnes nouvellement arrivées en matière d'établissement.

Le Programme des TÉÉ a été mis à l'essai en 1999 par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). Il vise à aider les nouvelles arrivantes et les nouveaux arrivants à s'intégrer dans le milieu scolaire et la société canadienne.

Les défis

(Dans cette section, identifier les principaux défis qu'il faudra relever pour atteindre les objectifs stratégiques.)

Le renforcement de la capacité organisationnelle

Le renforcement de la capacité systémique à intervenir dans le domaine de l'immigration, bien qu'en croissance, demeure un défi dans les milieux éducatifs de la francophonie. Cette capacité passe par quatre axes d'interventions, soit :

- Les structures d'accueil et d'établissement
Les structures d'accueil et d'établissement francophones devraient être renforcées et consolidées partout au pays afin que les nouveaux arrivants aient accès à des services en français qui sont adaptés à leurs besoins spécifiques et que les communautés d'accueil aient les capacités pour les appuyer, et ce, dans l'optique d'assurer le maintien d'une approche «par et pour» les communautés.
- L'éducation interculturelle
Plusieurs observateurs ont démontré le besoin de formation interculturelle chez les intervenantes et les intervenants en éducation. L'éducation interculturelle suppose un processus de sensibilisation à la diversité culturelle par le développement de compétences culturelle, interculturelle et transculturelle. Ce besoin se fait également ressentir auprès du personnel enseignant et des membres des communautés d'accueil en général.
- L'éducation postsecondaire
L'accès à l'éducation postsecondaire en français n'est pas disponible dans toutes les provinces et territoires. Les milieux éducatifs et les communautés d'accueil devront identifier des solutions à cet enjeu important.
- La recherche
Afin d'assurer le renforcement de la capacité à intervenir dans le domaine de l'immigration, les communautés francophones d'accueil devront pouvoir s'appuyer davantage sur des recherches qui se concentrent sur les facteurs de réussite:
 - de l'inclusion des immigrants dans les communautés francophones en situation minoritaire;
 - les facteurs de réussite de l'intégration des immigrants francophones aux communautés d'accueil et à la société canadienne.

Le renforcement des partenariats existants pour accroître la visibilité des services en français ainsi que les communications entre tous les intervenants

Les communications servent de fil conducteur entre le partage des connaissances et l'émergence d'une sagesse collective. Pour que les communautés francophones réussissent leur projet d'accueil des immigrants, une transformation importante s'impose. Un des moteurs de cette transformation est sans contredit les communications interactives entre les différents acteurs de la transformation. L'accroissement de la visibilité des services en français, de celle des partenariats existants, et des communications entre tous les intervenants pourra permettre entre autres :

- un plus grand arrimage des actions entre les différents organismes à l'échelle nationale, régionale et locale
- une plus grande diffusion des ressources existantes
- un meilleur aiguillage vers les services en français
- des liens plus étroits avec les populations immigrantes et une plus grande compréhension de leurs besoins
- une plus grande participation des immigrants au développement des institutions de la francophonie

La promotion de la langue française

Parmi les enjeux interculturels engendrés par l'immigration, la dimension linguistique présente l'un des défis majeurs auxquels les communautés francophones d'accueil ont à faire face. Le maintien de la place de la langue française dans la diversité linguistique des milieux à forte présence d'immigrants nécessite une attention particulière. Tout en reconnaissant la richesse des langues parlées par l'ensemble des citoyens issus de l'immigration, le français doit tenir une place centrale et agir de lien entre les diverses cultures. La promotion de la langue française tiendra compte :

- du contexte historique et politique des langues officielles du Canada
- de l'importance de la dualité linguistique
- de l'éveil aux langues et de l'ouverture au plurilinguisme
- des besoins en formation linguistique des immigrants

Diversité culturelle/ indicateurs de pertinence

Dans cette section, identifier des indicateurs qui permettront d'établir la pertinence des actions à déployer pour atteindre les résultats d'impact.)

Indicateurs de pertinence

Les indicateurs de pertinence sont des énoncés qui servent à prendre position sur la valeur d'une démarche. Ainsi, les intervenantes et les intervenants de tous les secteurs qui jouent un rôle direct ou indirect dans le domaine de l'éducation et de l'immigration s'appuient sur ces indicateurs pour baliser la conception, la réalisation, l'appropriation, l'utilisation ou l'évaluation de toutes démarches, ressources, initiatives ou stratégies visant l'atteinte des objectifs du plan stratégique sur l'éducation de langue française.

Les indicateurs de pertinence en immigration

Toute démarche visant l'inclusion des membres de la communauté francophone issus de l'immigration optimise son impact lorsqu'elle est planifiée de manière à :

1. valoriser la diversité interculturelle et transculturelle

La démarche reflète une francophonie inclusive qui s'enrichie à même la diversité des personnes et des communautés qui la composent.

2. favoriser le climat d'accueil inclusif

La démarche entreprise par la communauté francophone d'accueil favorise la participation active des immigrants à la vie économique, sociale, culturelle et politique.

3. faciliter l'inclusion et l'intégration des immigrants par leur participation citoyenne

La démarche entreprise par la communauté d'accueil favorise le développement de la conscience et de la participation citoyennes et valorise la contribution des immigrants à l'essor de la communauté francophone et de ses institutions éducatives, économiques, sociales, culturelles et communautaires.

4. valoriser le rôle de la langue française et reconnaître la richesse de la diversité linguistique pour la communauté

La démarche favorise l'apprentissage de la langue française tout en reconnaissant la richesse des deux langues officielles et du multilinguisme.

5. encourager la collaboration et les partenariats entre organismes

La démarche mise sur la concertation des acteurs des différents secteurs et des différents paliers (national, provincial/territorial, régional, local). Une telle concertation facilite le recrutement, l'aiguillage, l'inclusion et l'intégration des immigrants au sein des communautés francophones et acadiennes du pays et au sein du système d'éducation de langue française.

Diversité culturelle / plan d'action

1. Identification des ressources existantes ou en cours de développement qui tiennent compte des indicateurs de pertinence et dont l'utilisation est susceptible de contribuer à l'atteinte des résultats visés :

2. Étape du plan d'action en matière de diffusion et de promotion des ressources identifiées :

3. Identification de ressources manquantes qui seraient susceptibles de contribuer à l'atteinte des résultats visés :

4. Étape du plan d'action en matière de développement, de diffusion et de promotion des ressources manquantes identifiées :